

Sommet économique régional Saguenay - Lac St-Jean



Mémoire déposé par :
La Coopérative Victor
Tremblay (Le Valinouët)
200 route du Valinouët
St-David –de-Falardeau, Qc
G0V 1C0

Le 2 avril 2015

Résumé du Mémoire

Le Valinouët a élaboré un plan de développement intégré du Massif des Monts-Valin ayant comme objectif d'agir comme levier économique pour la région. Ce plan préconise la mise en commun de l'ensemble des activités et services qui sont déjà en place par une vaste structuration de l'offre. Cette structuration permettra de décloisonner et regrouper l'offre en tourisme d'aventure la rendant ainsi accessible à une clientèle, provinciale, nationale et internationale.

Le territoire des Monts-Valin offre de nombreux atouts qui méritent d'être mis en avant plan. C'est le cas notamment de l'abondance de neige naturelle, d'un accès à un immense territoire qui est parfois protégé (SÉPAQ ou ZEC) et parfois libre d'accès. C'est un territoire sauvage et en même temps accessible. Ces critères sont très recherchés par le tourisme d'aventure et sont des éléments qui nous distinguent. Malgré le fait que nous ne soyons pas au nord du 49^e parallèle, nous possédons les propriétés nordiques tant recherchées par les amateurs de sports de plein air.

La diversification de notre économie régionale passe nécessairement par une offre touristique diversifiée. Déjà nous possédons les atouts nécessaires, un territoire naturel immense, et déjà certaines entreprises en tourisme d'aventure y offre des produits exceptionnels. Le tourisme d'aventure constitue à lui seul un champ de développement stratégique visant à assurer la prospérité de la région.

Recommandations

- 1- Faire du Massif des Monts-Valin un axe de développement stratégique en tourisme d'aventure ;
- 2- Appui au projet de développement structurant développé par le Valinouët ;
- 3- Intégrer à notre région le volet « nordique » qui actuellement n'est prévu, comme axe de développement stratégique du MTO, seulement nord du 49^e parallèle.

Pour questions ou autres contacter Dominique Biron, directrice générale adjointe, Valinouët au 418-540-4089 ou d.biron@valinouet.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	16
PREMIERE SECTION	18
1-1 HISTORIQUE ET PRESENTATION DE L'ORGANISATION	18
1-2 DESCRIPTION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT	19
DEUXIEME SECTION.....	22
2-1 RENFORCER LES CONDITIONS DE SUCCES.....	22
2-2 CONSOLIDER ET ACCROITRE LES SECTEURS STRUCTURANTS	25
2-3 DEVELOPPER DE NOUVEAUX PILIERS	27
CONCLUSION	28
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	30

INTRODUCTION

Les centres de ski vivent des baisses importantes d'achalandage depuis le début des années 2000 et le centre de ski le Valinouët n'y fait pas exception. Ces baisses s'expliquent entre autres par une offre concurrente plus diversifiée d'activités hivernales et par la recherche de sensations fortes dans des terrains vastes et grandioses. La non-diversité de l'offre des stations de ski se traduit, au final, par des enjeux d'ordre économique, social (précarité d'emploi) et environnemental (changements météorologiques) s'inscrivant ainsi au concept de développement durable. Les stations de ski en Amérique du Nord tendent à diversifier leur offre au profit de la villégiature quatre saisons. Un sondage, mené auprès de 100 stations de ski en Amérique du Nord en 2011 par la revue *Ski Area Management*, démontre que 44% d'entre elles offrent maintenant des activités sur une période de quatre saisons. Le réchauffement climatique et les aléas météorologiques obligent les différents acteurs du secteur touristique à être de plus en plus créatifs et à implanter des infrastructures pour accommoder les clients en cas d'annulation des activités prévues.

Selon Michel Archambault, professeur émérite de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la pratique du plein air est une tendance en hausse partout en Amérique du Nord et les propriétaires de stations de ski devraient saisir cette opportunité. Le tourisme, selon la Chaire de tourisme Transat (2008), est un secteur qui sera directement concerné par le vieillissement de la population. La clientèle future sera plus mature, plus nombreuse et plus segmentée. Ainsi l'industrie du tourisme devra s'y adapter en offrant des services et produits de plus en plus diversifiés et personnalisés. Les Stations de ski doivent, selon Coy et Haralson (2005), se transformer en Centres de villégiature quatre-saisons intégrant des infrastructures ayant des composantes attrayantes autant à l'intérieur qu'à l'extérieur et offrir des activités diversifiées.

La croissance immobilière rapide vécue au Valinouët, doublée de l'effort de structuration et de commercialisation de l'offre régionale en tourisme d'aventure et écotourisme, sont des facteurs favorisant le développement d'une diversification de produits. C'est dans cette optique que Le Valinouët a procédé à une étude de préféabilité sur le potentiel de développement du tourisme d'aventure dans le secteur des Monts-Valin. Plus précisément, l'objectif de cette étude est d'identifier les enjeux et cibler des activités permettant d'étendre les opérations sur une période de quatre saisons et ainsi consolider ses activités tout en offrant des emplois de qualité.

Très rapidement, un enjeu majeur se dégage : le potentiel d'utilisation d'un territoire immense qu'est le massif des Monts-Valin et la possibilité d'intégrer des activités diversifiées et existantes offertes par les acteurs du milieu. Cette étude se veut donc être un plan de développement ayant la caractéristique d'être intégré puisqu'il a pour objectif de servir de levier économique régional, de consolider les emplois précaires, de contrer les effets climatiques incertains et de valoriser l'utilisation et les acteurs actuels (SÉPAQ, ZEC Martin Valin) de ce vaste et merveilleux territoire qu'est le Massif des Monts-Valin¹. Les partenaires majeurs qui se sont greffés à la réalisation de ce plan sont la ZEC Martin-Valin et la SÉPAQ, car ces deux organisations offrent actuellement des activités qui s'inscrivent en parfaite harmonie avec ce plan. La municipalité de St-David-de-Falardeau est également un partenaire important dans ce projet.

Par la présentation de ce mémoire, nous désirons partager avec la communauté notre vision de développement d'un pôle important : le Massif des Monts-Valin. Ce plan de développement s'inscrit parfaitement dans les objectifs du sommet économique par la diversification des activités touristiques pouvant contribuer significativement à l'économie régionale, par un projet structurant visant à assurer la prospérité régionale et par la mise en place d'une tribune suscitant la synergie entre les acteurs régionaux.

La première section de ce mémoire comprend une brève description de notre organisation et une description succincte de notre plan de développement. La deuxième section nous permettra de répondre aux trois éléments de réflexions sur les thèmes de consultation: 1) renforcer les conditions de succès ; 2) consolider et accroître les secteurs structurants ; 3) développer de nouveaux piliers.

¹ Le massif couvre une superficie de 6900 km² incluant le Parc National des Monts-Valin, la ZEC Martin Valin et les TNO (source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Monts_Valin)

PREMIERE SECTION

1-1 Historique et présentation de l'organisation

Situé au cœur du Massif des Monts-Valin, à 45 km de Chicoutimi, le Valinouët reçoit chaque saison une moyenne de six mètres de neige complètement naturelle, créant ainsi un véritable paradis hivernal pour les amateurs de sports de glisse. Le Centre de ski le Valinouët offre actuellement à sa clientèle les produits suivants : ski alpin, ski de fond, planche à neige, glissade en tube, raquettes et un accès direct pour les motoneiges via le sentier international « Trans-Québec 93 ».

C'est à la fin des années '60 qu'un groupe d'individus rêvent d'implanter un centre de glisse sur le massif des Monts-Valin. Après plusieurs années d'efforts, la station de ski le Valinouët voit enfin le jour le 14 décembre 1984. La station se compose alors de cinq pistes et d'une remontée mécanique « trois places ». Dès la première année, l'affluence atteint cinquante-cinq mille (55 000) visiteurs, c'est un véritable engouement. La direction se voit, après une seule année d'opération, dans l'obligation d'entamer des travaux d'agrandissement du chalet principal et ajoute une remontée mécanique « quatre places ». L'achalandage se situe alors à plus de cent mille (100 000) visiteurs par année justifiant ainsi la réfection du chemin d'accès, d'une distance de plus de 25 km, qui rallie la route régionale à la station de ski.

En 1987, la municipalité de St-David-de-Falardeau amorce un plan de développement du village alpin. Ce sont cent vingt-cinq (125) terrains qui sont mis en place afin d'être vendus à des particuliers pour la construction de chalets. La station de ski continue son expansion et ouvre cinq nouvelles pistes à partir du versant nord-ouest de la montagne et y installe une remontée mécanique quatre places. En 1989, la station compte vingt-quatre (24) pistes, l'achalandage frise cent cinquante mille (150 000) visiteurs et le village alpin se construit activement.

Malheureusement le début des années 90 est marqué par un recul significatif de l'achalandage. Cette baisse s'explique par l'ouverture d'une autre station de ski régionale, le Mont-Édouard à l'Anse-St-Jean, par un ralentissement généralisé de la pratique du ski et par la récession. Plusieurs évènements négatifs au fil des années forcent les dirigeants, en 1995, à déclarer faillite. Les employés se mobilisent afin de sauver leur emploi et forment la Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay qui voit le jour le 15 décembre 1995.

Entre 1995 et 2003, la situation du centre de ski se stabilise tranquillement. L'asphaltage de la route pour se rendre au centre de ski facilite grandement l'accès pour les clients. Le village alpin prend de l'expansion (400 chalets) contribuant ainsi à assurer un certain revenu pour le centre de ski. En 2008, le centre investit un peu plus de deux cent mille dollars (200 000\$) afin d'exécuter certains travaux sur la pente #13 pour la rendre conforme aux critères de la Fédération Internationale de Ski (FIS). La pente est officiellement homologuée en 2005 et permet au Centre de tenir des compétitions d'envergure telles que les jeux du Québec de 2013.

Depuis 2006, les dirigeants de la Coopérative maintiennent un niveau d'investissement et d'amélioration de l'ordre de deux cent mille (200 000\$) par année. Ce pourcentage d'investissement, correspondant à 11% du chiffre d'affaires, est nettement plus élevé que la moyenne québécoise des stations de ski qui se situent autour de 5.3% (Archambault et *al.*, 2013). Aujourd'hui, le village alpin se compose de plus de 550 chalets et la Coopérative est en très bonne santé financière. Elle embauche tout près de 75 travailleurs annuellement. Outre les services de ski Alpin, la Coopérative exploite une cafétéria, un resto-pub, un bar et est identifiée comme étant un relais du sentier international pour les motoneigistes.

1-2 Description du projet de développement

Le Valinouët désire positionner le Massif des Monts-Valin comme étant un endroit offrant de multiples activités sportives autant en période hivernale qu'estivale. Une analyse sectorielle nous a permis de mettre en lumière les enjeux en termes de menaces et d'opportunités et d'orienter notre plan de développement vers la diversification de notre offre d'activités en impliquant un bon nombre de promoteurs tel que le Parc National des Monts-Valin opéré par la SÉPAQ (Société des Établissement de Plein Air du Québec) et la ZEC (Zone d'Exploitation Contrôlée) Martin-Valin.

L'analyse de la situation actuelle nous a aussi permis de constater un manque important de services complémentaires à la réalisation d'activités de plein air. Il n'y a pas de pôle d'accueil ou de kiosque d'information qui permettrait d'aiguiller la clientèle touristique à la pratique d'activités diversifiées telles que la motoneige hors-pistes avec guide, la pêche guidée sur ZEC, la randonnée équestre avec guide ou encore la randonnée pédestre (raquette) dans le Parc National des Monts-Valin. Le touriste ne peut pas non plus visualiser d'un seul clic les possibilités d'hébergement.

Afin d'augmenter le potentiel d'attraction touristique du secteur des Monts-Valin, le Valinouët désire évaluer l'implantation de nouvelle gamme de produits et de services. Notre projet de développement vise à développer une offre de produits et services pour les sports d'aventure quatre saisons, par une prestation de calibre international, accessible et conçue pour simplifier et bonifier l'expérience des clients. Le positionnement à promouvoir se traduit donc par des "produits et services aventure-nature" clé en main ou à la carte, offerts en français et en anglais.

Le Valinouët veut devenir un pôle d'accueil et d'information pour accompagner le client dès ses premières recherches sur internet ou par un intermédiaire de l'industrie. La prestation se veut de calibre international avec des choix de plusieurs niveaux de services et de prix afin d'accommoder l'ensemble des clientèles cibles et de rester accessible pour les clientèles résidentes. Légitimé par ses partenaires, la SÉPAQ et la ZEC Martin Valin, le Valinouët devient un Centre d'accueil et d'informations pour recevoir et diriger le client dès son arrivée sur le site ou sur un des sites partenaires ou aux points de chute entendus (train, autobus, aéroport, etc.), afin d'offrir un service clé en main. Le client devient dès lors placé au cœur de toute la prestation avec un souci de toujours dépasser les attentes. La prestation devient inoubliable, et incitera une forme de fidélisation pour la clientèle de proximité (régionale, provinciale, et frontalière) agissant ainsi comme ambassadeur. À ce titre, la proposition de mission se traduirait de la façon suivante :

Le Valinouët accompagne le client dans ses choix, dès le début de sa démarche de recherche de séjour, par des spécialistes de la destination et un pôle unique pour l'accueil et la diffusion d'informations reliées à toute l'offre de produits et services.

Le Valinouët met à la disposition de sa clientèle des services et des activités de qualité et complémentaires, exceptionnelles et diversifiées autour d'une concentration d'infrastructures de pratique de sports d'aventure motorisés et non motorisés, afin que tous les séjours deviennent une expérience unique, dépassant les attentes de la clientèle locale, régionale, provinciale et internationale.

Dans un horizon de cinq ans, Le Valinouët vise à être reconnu comme étant une destination forte et un incontournable au Québec pour la pratique d'activités sportives et d'aventures. Nous désirons devenir une destination de calibre international dont les retombées économiques seront optimisées par une opération annuelle et intégrée, gérée par l'équipe du Valinouët, pour

l'ensemble des partenaires du Massif des Monts-Valin. À ce titre, la proposition de vision est la suivante:

Le Valinouët et sa périphérie, incluant la ZEC Martin-Valin et le Parc des Monts-Valin, se distinguent comme étant « LE terrain de jeux au Québec » avec ses activités sportives et d'aventure sur quatre saisons.

Ce développement stratégique permettra au Valinouët d'allonger sa période d'opération et de devenir un levier économique pour tous promoteurs voulant offrir des activités récréotouristiques complémentaires (traîneaux à chien, randonnée équestre, etc.). Ce projet touche principalement le territoire en périphérie du centre de ski le Valinouët ainsi que le Parc national des Monts-Valin et celui de la ZEC Martin-Valin.

L'articulation de ce projet intégré est construite en fonction du marché, des tendances et des avantages biophysiques et climatiques du secteur. La stratégie marketing reposera sur la valorisation du territoire, la mise en place d'infrastructures d'accueil (pôle d'information) et de prestation terrain dans le but de se distinguer à l'échelle régionale, nationale et internationale. Le concept de l'offre intégrée vise trois niveaux de retombées qui sont liées:

- 1) À la pratique libre de l'ensemble des activités d'aventure motorisées et non motorisées qui pourraient transiger par le pôle d'information ou être transigées directement par les différents prestataires de service (restauration, hébergement, location, prestation d'activités de plein air);
- 2) Aux forfaits internationaux conçus par les intermédiaires de l'industrie touristique qui cherchent à faire vivre des expériences uniques ou distinctives à leurs clients (producteurs et agences, tours opérateurs et grossistes) ;
- 3) À une offre de forfaits estivaux ou hivernaux d'aventure douce, de courts séjours pour lesquels la prestation de services serait sous la responsabilité du Valinouët, mais qui pourraient être assurés soit par l'équipe interne ou par un tiers parti.

Ce projet est novateur en ce sens qu'il intègre les acteurs du Massif des Monts-Valin tout en tenant compte de l'harmonisation des usages. Ainsi, l'établissement d'une saine communication, d'une mobilisation et d'une adhésion entre les promoteurs apportera un développement durable du secteur des Monts-Valin. C'est le regroupement de l'offre de tous les partenaires combiné à la mise en place de services complémentaires structurés qui généreront les

bénéfices et les retombés économiques escomptés pour la région. De plus, nos partenaires, SÉPAQ et ZEC Martin Valin pourront bénéficier d'un meilleur contrôle d'accès à leur territoire par la portion nord et, conséquemment bénéficier d'une augmentation de leur achalandage respectif. Des installations propices à un accueil quatre saisons dans un concept d'aménagement atypique favorisant la rétention de la clientèle, permettra de bénéficier des retombées économiques des utilisateurs actuels. Et, suivant une structure de l'offre adéquate, une nouvelle clientèle découvrira et profitera de ce site naturel unique à vocation nordique.

DEUXIÈME SECTION

2-1 Renforcer les conditions de succès

L'enneigement exceptionnel des Monts-Valin et la durée de la saison en font un choix de prédilection qui semble prendre de l'ampleur depuis les dernières années alors que le sud du Québec vit des redoux exceptionnels. C'est un secteur qui offre de nombreux atouts et leviers de développement touristique. Nous tenterons dans cette section de mettre en exergue les différents défis et opportunités qui se dégagent dans ce secteur.

De nombreux investissements se sont réalisés au fil des ans dans le secteur du massif des Monts-Valin. Par exemple, le village alpin, constitué de 550 chalets, représente à lui seul un atout majeur pour le développement touristique du massif des Monts-Valin. Ce sont des investissements privés et parfois très importants. Ainsi, le secteur peut être considéré comme un village hivernal autant pour les skieurs que pour les motoneigistes venus des autres régions québécoises, de l'est des États-Unis et de l'Ontario. Plusieurs skieurs et motoneigistes de l'extérieur sont propriétaires d'un chalet ou d'une maison secondaire. La présence de ces propriétaires assure certes, un certain achalandage que ce soit pour la pratique des activités disponibles ou pour l'utilisation des services, mais aussi une ambiance dynamique dans le secteur.

Le sentier international de motoneige qui a fait l'objet d'un investissement de plus de 2.5 millions de dollars procure également un avantage intéressant et contribue significativement à augmenter l'achalandage. Cette proximité a permis au Valinouët d'être affiché en tant que « relais » de motoneige. En périphérie du Centre de ski depuis janvier 2010, le massif des Monts-Valin offre aux motoneigistes un circuit nouvellement aménagé à la suite d'un investissement de

quatre cent vingt-cinq mille dollars (425 000\$) de la part du gouvernement du Québec. Ce "Circuit des 5 Sommets" permet de parcourir une grande partie du territoire des Monts-Valin grâce à l'accès à une série de cinq sommets offrant des points de vue exceptionnels et uniques sur la région. Ce développement représente un agrandissement de vingt-huit kilomètres de nouveaux sentiers au réseau existant.

Les amoureux de la nature et de la détente seront comblés par L'Éternel Spa qui est un spa scandinave localisé au cœur de la montagne et du village alpin. Cet investissement privé, estimé à environ 2,8 millions, est sans conteste une expérience thermale, de massothérapie, de soins du visage ou du corps qui offrent une valeur ajoutée à toute la clientèle du Valinouët dans un décor enchanteur.

Le Parc national des Monts-Valin est situé sur la frontière sud du Centre de ski. Ce voisinage offre à la clientèle une utilisation plus vaste du territoire. La SÉPAQ (Société d'Établissement du Plein Air au Québec) a procédé, en collaboration avec le Musée du Fjord, à la restauration et la mise aux normes du chalet Antoine-Dubuc et à l'implantation de trois chalets nature qui sont tous situés au sud du lac aux Canots, à proximité du Parc national des Monts-Valin et du Centre de ski. C'est un investissement de plus de six cent cinquante mille dollars (650 000\$). La SÉPAQ, qui est responsable de la mise en valeur du Parc national des Monts-Valin, gérera le bâtiment en l'intégrant à son offre de plein air pour sa clientèle locale et touristique, en particulier européenne. Le chalet Antoine-Dubuc est un monument historique, cité par la MRC du Fjord-du-Saguenay, en 2009, en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec. Construit dans les années 1950 selon une technique d'inspiration scandinave, il est représentatif des résidences secondaires érigées en milieu forestier au début du XXe siècle.

La ZEC Martin-Valin, également limitrophe du centre de ski, offre à sa clientèle, outre la possibilité de chasse et de pêche en été et en hiver, cinq circuits de canot-camping. Ces circuits se divisent en trois catégories, débutant, intermédiaire et intermédiaire avancé. Le kilométrage à parcourir varie de 5 à 15 km par jour et la majorité des parcours se font en lacs inter-reliés grâce à différents sentiers de portage.

Le Parc hôtelier actuel du Valinouët est constitué uniquement de chalets privés de deux à douze personnes. La capacité d'occupation totale se situe autour de deux cent quarante-sept (247) invités en occupation double et de cent quatorze (114) personnes en occupation simple. À cela s'ajoute l'Auberge Carcajou, à environ vingt kilomètres de la station, pouvant accueillir une

vingtaine de personnes en occupation double avec service de repas. Il n’y a pas de possibilité de logement à proximité de type « hôtel ». En période de pointe, il est pratiquement impossible de trouver à se loger.

Le Massif des Monts-Valin peut devenir une destination internationale, incontournable caractérisé par des produits d’appel tels que la motoneige ou toutes activités hivernales. Par ailleurs, le Ministère du Tourisme (MTO) identifie trois pôles touristiques forts : la structuration des produits d’hiver, la diversification de ces produits et l’offre sur quatre saisons des produits attractifs et fortes en émotion. Ces orientations, du MTO, sont tout à fait en lien avec notre plan de développement du Massif des Monts-Valin.

L’immense terrain de jeu que constitue le Massif des Monts-Valin offre un potentiel très intéressant de diversification de produits autant en hiver qu’en été. Ainsi, il serait envisageable de développer des sentiers de pratique de vélo de montagne, de raquettes, de Quad ou équestre. Il serait également loisible d’offrir des circuits de pêche ou de canot. Actuellement chaque organisation offre ses produits individuellement, de manière cloisonner, et ne profite pas d’un effet de levier de l’achalandage de chacun. Pourtant, selon le MTO, la tendance et les pratiques diversifiées dans les destinations touristiques de montagne gagnent en popularité auprès de la clientèle. Le tableau 1 fait état en synthèse des défis et opportunités qui se dégagent de cette analyse.

Tableau 1 – Synthèse des défis et opportunités

Défis	Atouts (opportunités)
Hébergement insuffisant : perte de clientèle	Présence du village Alpin
Difficile de retenir une clientèle se logeant en dehors du secteur pour plus d’une journée	Le projet de développement du Valinouët cadre avec les pôles de développement du MTO
Difficile d’attirer une clientèle provinciale et internationale, car peu de logement et activités peu diversifiées	Possibilité d’affaires en hébergement (unité hôtelière, chalet) et en restauration
Vieillesse des infrastructures actuelles	Enneigement naturel et abondant, atout vert
Offre de restauration insuffisante et désuète	Possibilité d’offrir des activités diversifiées
Cloisonnement de l’offre des produits	Décloisonnement de l’offre
Absence de forfait attirant	Création de forfaits attirants
	Présence d’un SPA haut de gamme

Le tableau 2 présente la synthèse des investissements qui, à notre connaissance, ont été réalisés dans le secteur du Massif des Monts-Valin. À ceux-ci s’ajoute, très certainement d’autres

investissements pour lesquels nous ne connaissons pas les montants, c'est le cas notamment du petit village de pêche au Réservoir Lamothe, de La Grotte, du secteur Chutes-aux-Galets et probablement bien d'autres. Malgré cela, il est notoire de constater que les investissements dépassent les cent seize million (116 M\$) dont un peu plus de cent douze million (112 M\$) proviennent du privé

Tableau 2 – Synthèse des investissements approximatifs connus

Description	Type d'investissement	Montant approximatif
550 Chalets	Privé	110 000 000\$
Sentier de VTT	Public	485000\$
Sentier international de motoneige	Public	2 500 000\$
Circuits en motoneige des 5 sommets	Public	425 000\$
Chalet Dubuc	Public	650 000\$
Éternel SPA	Privé	2 800 000\$
Total		116 860 000\$

2-2Consolider et accroître les secteurs structurants

Selon le Ministère du Tourisme du Québec, les perspectives de croissance de l'industrie touristique, basées sur les prévisions de l'Organisation mondiale du tourisme, sont encourageantes. À cet égard, la croissance de touristes internationaux devrait connaître une croissance soutenue de l'ordre de 3,3% d'ici 2030. Cette croissance devrait permettre de doubler le nombre de touristes internationaux passant de 940 millions à plus de 1,8 milliard de visiteurs. Le Québec doit relever le défi de la concurrence en misant sur ses attraits et en diversifiant son offre touristique. Le Massif des Monts-Valin offre cette opportunité de diversification.

Le territoire du Massif des Monts-Valin est vaste et nous estimons, qu'avec peu d'investissement, il offrirait déjà 146 km de sentiers équestres, 82 km de sentiers de raquette, 71 km de sentiers de ski de fond, 150 km de sentiers de vélo de montagne longue distance, 43 km de randonnée pédestre, des sentiers internationaux de motoneige et de Quad ainsi que des zones de pêche sportive. Suite à l'analyse de ce terrain de jeux, nous avons décliné une liste des produits et services (annexe 1) relativement à l'utilisation du territoire disponible.

Le choix d'organiser le terrain en fonction d'activités ciblées s'est fait à partir de plusieurs paramètres distinctifs dont le premier est l'adéquation entre les avantages bio-physiques du secteur et les tendances du marché. Il faut certainement organiser le terrain de façon à favoriser

un accroissement important de l'achalandage, mais nous visons à faire en sorte que l'organisation de l'offre crée une distinction difficilement imitable au national et à l'international. D'où les choix de réfléchir à des infrastructures de pratique qui seront tellement confortables et accessibles que la destination sera reconnue d'office à titre de destination "orientée client".

Nous visons la création d'une destination quatre saisons qui se démarquera aussi par son unicité et son enneigement naturel. Les sites de pratique pour le vélo de montagne, pour le ski de fond, pour la randonnée sont nombreux au Québec, mais peu de sites offrent des infrastructures pour une pratique de "long parcours" et la possibilité de nuitée en chalet ou en pavillon confortable avec le luxe recherché par les adeptes.

Le produit vedette actuel est définitivement la motoneige et les sports motorisés (quad, jeep cross). Cet achalandage est un apport économique indéniable pour notre territoire. Le cœur de l'organisation de l'offre, à partir du Valinouët réside dans l'hébergement, la restauration, un service de traiteur (plats pour emporter) et des services complémentaires par exemple un site de lavage pour les quads et les vélos de montagne, un atelier mécanique ou encore la présence d'une navette inter sites (Parc-Valinouët ou ZEC-Valinouët). Le projet du Massif devrait permettre de générer plus de retombées directes qui bénéficieront à la fois à la région et aux partenaires de l'offre intégrée.

Nous estimons que l'achalandage devrait croître de façon significative grâce à la mise en place d'une infrastructure confortable et diversifiée. Dans une dynamique d'offre touristique bien structurée, c'est l'hébergement qui est la source de revenus créant le plus de valeur si l'ensemble des services connexes est à niveau pour les clientèles visées. L'offre d'hébergement doit être bonifiée pour supporter le positionnement de la destination et pour offrir une "solution clé en main" et la simplicité aux clients. Les droits d'accès au Parc national des Monts-Valin et au territoire de la ZEC Martin Valin seront intégrés notre offre de forfaits.

L'intégration de l'offre préconisée par la présente démarche se ventile en deux dimensions primordiales : l'une consiste à mettre en place des infrastructures pour une prestation terrain diversifiée et pour l'accueil client alors que l'autre consiste à mettre en place un processus de diffusion de l'information liée aux différentes prestations ainsi qu'au processus de réservation en ligne afin de faciliter le processus de décision et la transaction finale pour le client.

2-3 Développer de nouveaux piliers

Entre 2000 et 2010, l'industrie touristique a vécu des années particulièrement difficiles dues, entre autres, aux évènements de septembre 2001 aux États-Unis, à la crise financière et économique de 2008-2009 et à la force du dollar canadien. Conséquemment les recettes touristiques n'ont pas progressé en dollars constants. Le Québec a affiché une croissance de seulement 3,5% entre 2000 et 2010. Ce n'est qu'en 2010 que l'industrie touristique a enfin connu un redressement par une hausse de 5,9% des recettes par rapport à 2009, pour atteindre 11 milliards de recettes touristiques (2,5% du PIB). Cette industrie se hisse aujourd'hui au 5^{ème} rang des produits d'exportation.

Par contre, le Québec a fort à faire pour réussir à accaparer cette clientèle puisque ses activités touristiques attirent, actuellement, la clientèle domestique plutôt qu'internationale. Les visiteurs québécois représentent 87,4% de la clientèle alors que la clientèle provenant des autres provinces canadiennes se situe autour de 7%. Ainsi, les visiteurs québécois et canadiens représentent 94,4% des visiteurs au Québec. La clientèle internationale ne constitue que 5,6% des visiteurs qui séjournent au Québec. Cette dernière se compose majoritairement de visiteurs américains (3,8%) alors que les visiteurs venant des autres pays représentent 1,8% de l'ensemble des visiteurs au Québec ». Le Québec s'est donc doté d'un plan stratégique priorisant les axes suivants : le tourisme culturel et événementiel ; le tourisme nature et aventure ; le tourisme au nord du 49^{ème} parallèle et enfin le tourisme d'hiver.

Le Saguenay Lac-St-Jean cadre, à notre avis, à l'intérieur des trois derniers axes. Elle est, actuellement, la seule région ayant un créneau d'excellence « nature et aventure » et qui conséquemment priorise cet axe. Bien que les sports de plein air motorisés soient le moteur économique d'une destination périurbaine, la promotion et l'organisation d'une offre autour des attraits biophysiques et des paysages plus grands que nature jumelée et la présence d'un parc national sont des facteurs de distinction importants autant pour la clientèle domestique du Québec que pour la clientèle internationale. Le projet de développement du Valinouët cadre parfaitement avec trois des quatre axes stratégiques identifiés par le MTO dans sa vision 2012-2020. À cet égard, nous désirons diversifier notre panier d'activités, autant en période hivernale qu'estivale, en priorisant les activités de nature et d'aventure.

L'intérêt pour la pratique d'activités de nature et d'aventure est en croissance selon le Réseau de veille en tourisme (2012). Cet essor s'explique par une population croissante qui est

généralement en bonne forme physique, qui possède de bons revenus et qui dispose de peu de temps. Ainsi, l'activité de nature et d'aventure est un bon compromis pour ces individus, car la pratique ne nécessite pas des investissements importants en équipements sportifs et peut se réaliser à l'occasion sans grande planification. Ce secteur se développe autant chez la clientèle expérimentée que novice. Les clients recherchent une offre en tourisme d'aventure qui est flexible et où la combinaison de produits est possible.

Puisque l'intérêt pour ce domaine est en croissance, la concurrence tend à s'organiser de plus en plus, et ce, un peu partout dans le monde. Des destinations peu communes, comme l'Arctique ou le Kirghizstan, incitent le touriste à l'aventure et sont maintenant proposées par les tours opérateurs. Les produits offerts sont variés tant en qualité (confort vs refuges) qu'en termes de prix. Plusieurs de ces attraits se situent par ailleurs dans des régions nordiques.

Au Québec, le tourisme d'aventure représente une part importante de son offre. Selon l'Association d'Écouterisme du Québec (AÉQ), en janvier 2012, il existait au Québec entre 200 et 250 entreprises de tourisme d'aventure. Les forces du Québec résident principalement dans la richesse et la variété du milieu naturel permettant ainsi de diversifier l'offre touristique. Alors que ses faiblesses s'inscrivent dans la désuétude de ses infrastructures et l'immensité du territoire (éloignement, difficultés d'accès). Le Québec vit actuellement une hausse en demande de tourisme d'aventure et d'activités hivernales (Serruya et *al.*, 2003 dans Réseau de veille en tourisme, 2013) représentant ainsi une fenêtre d'opportunité intéressante pour le Valinouët.

CONCLUSION

Tel que nous l'avons démontré, la pratique du plein air est en hausse et la clientèle potentielle désire pratiquer leur sport et retrouver un certain confort par après. Cette clientèle est de plus en plus vieillissante, plus segmentée, intergénérationnelle et plus mature, en conséquence, les services offerts doivent être diversifiés et personnalisés. C'est dans cette optique que Le Valinouët a élaboré son plan de développement intégré pouvant être un levier important pour la région.

Ce plan est novateur, car il tient compte des acteurs déjà en place et s'assure de leur donner toute la place auquel ils ont droit. Non seulement la réalisation de ce plan sera profitable au Valinouët et à toute son équipe, il le sera également pour ces partenaires. Les clients en

sortiront gagnant également, car ils pourront pratiquer diverses activités pour tous les goûts et pour tous les membres de la famille.

Ce plan est un investissement pour l'économie régionale, provinciale et canadienne considérant qu'un dollar d'investissement dans le domaine récréotouristique rapporte à l'état cinq fois plus en retombées fiscales et parafiscales. Il est également porteur pour le développement économique régional puisqu'il aura nécessairement des retombées directes et indirectes au sein de notre communauté en plus d'être créateur d'emploi de qualité.

Il est nécessaire, pour la poursuite de la mise en œuvre de ce plan, d'obtenir un engagement clair du gouvernement du Québec, faisant du Massif des Monts-Valin une priorité de développement en tourisme d'aventure.

En conclusion, avec tous les efforts monétaires déployés jusqu'à maintenant, le massif des Monts-Valin fût, est et sera toujours un pilier économique majeur du domaine récréotouristique régional et provincial. Nous sommes convaincus qu'en regroupant tous les acteurs du milieu, nous pourrions arriver à créer des emplois de qualité et une diversité de produits jusque-là inégalé sur la scène international et ce, sur quatre saisons.

*« Un dollar d'investissement dans le domaine
Récréotouristique rapporte à l'état cinq fois plus
En retombé fiscales et parafiscales »
MTO, 2012*

En terminant, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance dans le fait de tenir un tel sommet dans notre région. Nous sommes heureux de pouvoir participer et partager notre point de vue sur le développement économique de notre région.

Références Bibliographiques

- Archambault, M., Germain, K., Morin, J. Étude économique et financière des stations de ski du Québec, Saison 2012-2013, ASSQ, novembre 2013, 54 p.
- Commission Canadienne du Tourisme. (2011). Tourisme en bref : Bilan de l'année 2011. Faits et chiffres, 6^e édition.
- Commission Canadienne du Tourisme. (2011). Veille touristique mondiale 5^e année. Rapport sommaire 2011.
- Gouvernement du Québec. (2012). Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 : Un itinéraire vers la croissance. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, mai 2012.
- KPMG. (2010). Diagnostic – Tourisme nature. KPMG.
- Kotler, P., Filiatrault, P., & Turner, R. E. (2000). Le Management du marketing. G. Morin.
- Lemieux, A. (2008). Analyse de l'impact des changements démographiques sur le marché touristique interne du Québec. Chaire de tourisme Transat- mars 2008.
- Philion, H. (2012). Plan de positionnement Le Valinouet et sa périphérie 2012. Philion Stratégies Marketing.
- Réseau de veille en tourisme. (2012). Le tourisme d'aventure : Portrait, profil du voyageur et potentiel de développement. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2010). Tendances 2010 dans le tourisme d'aventure. Compte rendu de conférence. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2008). Le plein air et le luxe font bon ménage. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2008). L'avenir de la motoneige touristique passe-t-il par le marché américain ? Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2004). La motoneige au Québec : un leader mondial en questionnement. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2009). Portrait des adeptes du ski de fond. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2011). Le vélo de montagne représente-t-il un potentiel touristique sous-exploité ? Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.

- Réseau de veille en tourisme. (2012). Pour des stations de ski plus vertes. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2012). L’hiver une saison à exploiter ! Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2011). Tendances et bonnes pratiques dans les destinations touristiques de montagne. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2010). Les activités hors saison pour les centres de villégiature : tendances et nouveautés. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Réseau de veille en tourisme. (2005). La tentation quatre-saisons des stations de ski. Chaire de tourisme Transat – ESG UQAM.
- Rozon, G. (2011). Faire des choix pour une industrie touristique performante. Rapport du Comité performance de l’industrie touristique, MTO.
- Segma Recherche. (2012). Étude sur l’impact économique généré par la pratique récréotouristique de la motoneige au Saguenay–Lac-Saint-Jean, Zins-Beauchesne, Impact économique de la motoneige au Québec, septembre 2012.
- Tourisme Québec. (2006). Mesure de l’impact économique de la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec. Rapport synthèse des résultats de l’étude, février 2006.
- Tourisme Québec. (2010). Le tourisme en chiffres. Éditions 2010.
- Tourisme Québec. (2013). Les plus récentes données sur le tourisme au Québec, 8 août 2013. Direction des connaissances stratégiques en tourisme.
- Tourisme Saguenay Lac St-Jean (2013). Rapport annuel, Association touristique régionale du Saguenay- Lac St-Jean 2013.